



EMBARGO JUSQU'AU 24.06.2008

Grand-Rue 44 - case postale 156
Tél. 021 822 44 44 - Fax 021 822 44 29

Municipalité

Législature 2006-2011

Communiqué de la Municipalité No 13

Rolle, le 12 juin 2008

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes :

Octroi de bourgeoisie à M. Youssef Tagmouti

Par décision du 23 avril 2008, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal a annulé la décision du Conseil communal du 8 mai refusant d'octroyer la bourgeoisie de Rolle à M. Tagmouti. Le dossier a été retourné à l'autorité intimée (Commune de Rolle) pour une nouvelle décision dans le sens des considérants du tribunal (ce qui impliquerait le dépôt d'un 3^{ème} préavis). Sur conseil de Me Schlaeppi, recours a été fait contre ce jugement au Tribunal fédéral; l'argumentation a porté essentiellement sur les questions d'autonomie communale et les mesures arbitraires prises par le TC à l'encontre de la Commune en l'obligeant à octroyer sa bourgeoisie au prénommé (après deux refus du Conseil communal). Ce recours sera sans frais pour la Commune, honoraires d'avocat exceptés.

Nouveau boursier communal

Un nouveau chef du service des finances et de l'informatique a été engagé par la Municipalité en la personne de M. Rocco Giugno. Entré en fonction le 19 mai 2008, il succèdera officiellement à M. Paul Bachelard le 20 juin. Agé de 36 ans, M. Giugno est agent fiduciaire et réviseur agréé au bénéfice d'un brevet fédéral, et est en phase de terminer un diplôme fédéral d'expert en finance. La transition a fait l'objet d'un suivi par Blanc consultants (extension au mandat de base).

Entretien des sites et espaces verts

Différentes plaintes sont parvenues à la Municipalité sur l'entretien du cimetière et de la Place des Tilleuls plus précisément. Ces courriers ont mis en évidence - si besoin était - le manque actuel d'effectifs communaux dévolus aux sites aux des espaces verts de la Commune. En 1999, le personnel de voirie était composé de 10 personnes et des herbicides étaient utilisés. Aujourd'hui, ils ne sont que 7 et les herbicides ont été retirés (ordonnance fédérale oblige...). Consciente de ce problème, la Municipalité étudie actuellement la sous-traitance de certains secteurs par une entreprise privée, par exemple. Après analyse de l'ensemble des sites et des parcelles communales à entretenir, selon un calendrier bouleversé par une floraison tardive mais soudaine, la Municipalité a décidé d'accorder la priorité, après le cimetière, à la Place des Tilleuls dont l'état actuel (mauvaises herbes et manque de gravier) laisse en effet à désirer. Le nécessaire sera fait très prochainement.

Eurofoot 2008

Les mesures de sécurité décidées par la Municipalité, de concert avec la Police cantonale, ont suscité des réactions à la Grand-Rue en raison des barrières de sécurité placées de part et d'autre du "Churchill Pub" et du "Soft". Ces précautions ont été prises, outre la présence de deux agents de sécurité durant les soirées de matchs, afin de "canaliser" le public au sortir de ces deux établissements publics. Afin d'éviter aussi des débordements sur la Grand-Rue, voire d'incessantes traversées hors des passages piétons, susceptibles de créer des accidents de circulation. Consciente que ces mesures soient de nature à favoriser des attroupements – qui de toute façon auront lieu durant l'Eurofoot, barrières de sécurité ou non – la Municipalité compte sur la compréhension de chacun pour limiter au maximum les inconvénients passagers, mais incontournables, que cette fête footballistique provoquera durant le mois de juin à Rolle.

Salles de classe Au Maupas – cantine scolaire

L'enclassement d'élèves du degré primaire Au Maupas, du ressort de la direction des écoles, est actuellement en cours. Se pose en parallèle la question des repas de midi servis à la cantine du collège des Buttes, trop éloignée pour permettre à des très jeunes enfants d'effectuer seuls ce parcours, entre le Maupas et les Buttes. Ce n'est qu'une fois en possession d'éléments concrets (nombre d'élèves en bas âge), dans le courant du mois de juillet, que la Municipalité sera en mesure de mettre sur pied le cas échéant un accompagnement organisé des enfants concernés, par des patrouilleurs, un réseau Pédibus adapté, ou toute autre forme favorisant leur déplacement en toute sécurité.

Hostellerie du Château

L'ancien exploitant de cet établissement avait quitté les lieux, à fin 2006, sans s'acquitter des dernières factures de location de sa terrasse, sur la Place des Tilleuls. Les tribunaux ont tranché ce litige au début du mois de juin en faveur de la Commune. Une somme de Fr. 5'000.— (sur un solde de Fr. 6'000.— facturé) parviendra à la bourse communale, mettant ainsi un terme à cette "affaire".

PPA Ouest rollois et PPA des Eaux

Après l'adoption par le Conseil communal (préavis No 37 du 20.11.2007) du plan partiel d'affectation de l'Ouest rollois, et le traitement de ses amendements, le dossier complet a été transmis au Canton pour "suite utile", à savoir les notifications des décisions communales aux opposants. Parallèlement, le Canton devra examiner le sort du PEC (plan d'extension cantonal), à savoir son maintien ou son éventuelle radiation. Le PPA des Eaux, en consultation durant le mois de juin, a déjà suscité une vingtaine d'oppositions; leur traitement est en cours. Une séance de conciliation avec les opposants sera par conséquent organisée prochainement.

Autres affaires en cours – appels d'offres public

Le projet de réfection du bâtiment communal sis à l'av. du Temple 2 fera l'objet d'un prochain appel d'offres public, au même titre d'ailleurs que le projet de réfection et d'agrandissement du port Ouest; dans ces deux cas, il s'agira de trouver une équipe pluridisciplinaire destinée à mener à bien ces travaux. Egalement d'actualité, la réfection prochaine de la Grand-Rue fera l'objet d'une nouvelle communication écrite de la Municipalité, dans le courant du mois de juin (lettre d'information No 2).

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Daniel Belotti

Pascal Petter